

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 21 et 22 août 2015 (Montigny le Bretonneux)

Membres présents :

M. Sylvain DUPLOYER	Président de la CNBMX
Mme Elisabeth VIOUGEAS	Membre
M. Joël MARTINEZ	Membre
M. Patrick MORA	Membre
M. Jacques PERRAGUIN	Membre
M. Bruno QUAEGEBEUR	Membre

Assistent :

M. Jonathan NOYANT	Coordinateur BMX
--------------------	------------------

Absent excusé :

Mlle Blandine COTTEREAU	Membre
M. Julien SASTRE	Invité DTN

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 21 et 22 août 2015 (Montigny le Bretonneux)

ORDRE DU JOUR

1. Attribution épreuves officielles 2016 - Calendrier	3
2. Etat des candidatures 2017	3
3. Retour sur la convention UEC (Erp) et la convention UCI (Zolder)	4
4. Retour sur le Challenge Européen et Mondial BMX 2015.....	5
5. Etude sur les résultats du Challenge Européen et du Challenge Mondial	5
6. Usage butte à 8m	5
7. Classements des pistes BMX.....	6
8. Formation RT1 & RT2/RC2	6
9. Réunion sécurité	7
10. Dérogations	7
11. Montées-Descentes et quotas	7
12. Stage Féminin de la Toussaint	8

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 21 et 22 août 2015 (Montigny le Bretonneux)

Début de la réunion vendredi 16h00

1. Attribution épreuves officielles 2016 - Calendrier

Cf. annexe 1

Le Président la CNBMX et les membres présents font un retour sur les attributions d'épreuves officielles 2016 et sur le calendrier.

Certaines nouvelles attributions seront faites lors du prochain Bureau Exécutif Fédéral du 02 septembre. Pour les derniers cahiers des charges non reçus à ce jour, l'attribution officielle de l'épreuve ne pourra se faire que lors du Bureau Exécutif Fédéral du 08 octobre.

Dans la finalisation du calendrier BMX 2016, une précision est apportée quant à la participation obligatoire des pilotes aux Championnats Régionaux. En effet, pour prétendre participer au Challenge National/Championnats de France, les pilotes nationaux doivent obligatoirement participer aux Championnats Régionaux. Aussi, pour les pilotes qui participeront au Challenge Mondial à Medellin (COL) et qui ne pourront donc pas être présents à leur Championnat Régional, une dérogation automatique sera délivrée aux pilotes pour pouvoir participer au Challenge National / Championnats de France.

2. Etat des candidatures 2017

Dans la continuité du calendrier 2016, un point est fait sur les candidatures reçues au titre de la saison 2017.

A partir des différents cahiers des charges reçus, des attributions d'épreuves officielles vont être faites lors du Bureau Exécutif Fédéral du 02 septembre prochain.

La FFC va lancer les appels à candidatures pour les saisons 2017 (compléments) et 2018 dès la fin du mois de septembre.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 21 et 22 août 2015 (Montigny le Bretonneux)

3. Retour sur la convention UEC (Erp) et la convention UCI (Zolder)

Jonathan NOYANT fait un retour sur les différentes conventions qui se sont déroulées en Juillet.

La convention UEC BMX s'est déroulée à Erp (NED) le jeudi 09 juillet 2015.

Durant cette convention différents points ont été abordés dont voici les nouveautés :

- Calendrier 2016 : Communication des dates et lieux des épreuves 2016.
- Catégories 2016 : L'UEC annonce qu'elle retire les moins de 7 ans pour la Coupe d'Europe et le Challenge Européen.
Pour la Coupe d'Europe, la catégorie Boys ans Girls 09/10 est séparée et devient Boys and Girls 09 et Boys and Girls 10. Cette séparation ne concerne que ces deux années d'âge, le but étant de « *permettre l'acquisition d'expérience des pilotes par une confrontation dans une seule année d'âge* » (dixit la commission UEC BMX).
- Engagements des épreuves : Les montants des engagements sur la Coupe d'Europe restent les même qu'en 2015. Pour les Championnats d'Europe, les montants des engagements passent à : Challenge 50€, Junior 80€, Elite 90€.
L'UEC annonce qu'il n'y aura plus d'engagements tardifs possibles après la date limite d'engagement. Cette disposition sera valable pour la Coupe d'Europe ainsi que pour les Championnats d'Europe.
- Time Trial : L'UEC annonce la création d'un titre de Champion d'Europe de Time Trial à partir de 2016. Ce titre concernera les catégories Championnat dans un format qui reste à définir.

La convention UCI BMX s'est déroulée le Jeudi 23 Juillet à Zolder (BEL). Durant cette convention les différents points suivants ont été abordés :

- Calendrier 2016 : Communication des dates et lieux des épreuves 2016.
- Numéros permanents UCI : L'UCI rappelle la procédure mise en place concernant les demandes de numéros permanents au titre de la saison 2016.
- BMX Freestyle : Le Président de la Commission BMX UCI fait une présentation du BMX Freestyle. Il informe les Fédérations de la mise en place d'un circuit Coupe du Monde et d'une exhibition lors des Jeux Olympiques de Rio.
- Jeux Olympiques : l'UCI apporte quelques précisions sur l'avancée de la construction de la piste ainsi que sur le format de course qui sera alors utilisé. Un test Event est prévu du 02 au 04 octobre prochain.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 21 et 22 août 2015 (Montigny le Bretonneux)

- Championnats du Monde Medellin (COL - 2016) : Présentation de l'épreuve par l'organisateur
- Championnats du Monde Rock Hill (USA - 2017) : Présentation de l'épreuve par l'organisateur

4. Retour sur le Challenge Européen et Mondial BMX 2015

Cf. annexe 2

La CNBMX fait un retour sur les résultats des pilotes français lors du Challenge Européen à Erp (NED) ainsi que lors du Challenge Mondial à Zolder (BEL). Ces deux épreuves, parfaitement organisées, ont vu les pilotes Challenge briller dans toutes les catégories.

Le tableau récapitulatif présente la France comme étant le pays ayant eu le plus de finalistes (63 finalistes) et le plus de podiums (23 podiums). La CNBMX félicite l'ensemble des pilotes pour leurs participations et leurs performances sportives durant ces épreuves.

5. Etude sur les résultats du Challenge Européen et du Challenge Mondial

La CNBMX propose de lancer une étude sur les résultats des 10 dernières années lors du Challenge Européen et lors du Challenge Mondial. Le but étant d'observer les résultats des jeunes pilotes alors finalistes/demi finalistes et leurs évolutions dans les catégories suivantes. Une demande va être faite auprès de l'UEC et de l'UCI pour récupérer les données utiles à l'étude.

6. Usage butte à 8m

La CNBMX revient sur le texte proposé en validation au Bureau Exécutif Fédéral. Ce dernier n'a pas été validé puisqu'il est demandé à ce qu'une liste nominative de pilote pouvant utiliser l'outil soit fourni par la DTN. A ce titre, la CNBMX demande à ce que la DTN fournisse cette liste à tous les CTR à chaque début de saison BMX.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 21 et 22 août 2015 (Montigny le Bretonneux)

7. Classements des pistes BMX

La CNBMX revient sur le mode de fonctionnement concernant le classement des pistes BMX. Il est proposé que la CNBMX désigne deux responsables par moitié de France. Ainsi, en collaboration avec les RT1 désignés, seront responsables des classements de piste BMX niveau 1, pour les épreuves Indoor, Coupe de France, Challenge National et Championnats de France, Trophée de France de BMX, ainsi que les épreuves UEC et UCI qui se déroulent en France :

- France Est (Nord Est + Sud Est) : Elisabeth VIOUGEAS
- France Ouest (Nord Ouest + Sud Ouest) : Jacques PERRAGUIN

Concernant les épreuves du Challenge France, les pistes devront maintenant être classées niveau 2 minimum. Ce classement des pistes BMX accueillant le Challenge France se fera avec le (la) responsable Interrégional de la zone concernée, en collaboration avec soit, un RT1, un RT2 ou un RC2 (selon la localisation géographique de l'épreuve). Les documents de classement niveau 2 vont maintenant laisser apparaître une mention qui précisera le type d'épreuve qui pourra être accueilli sur la piste (départementale, régionale, interrégionale). Les cases « départementale » et « régionale » pourront être cochées par le représentant de la CRBMX, en revanche la case « interrégionale » pourra seulement être cochée par le (la) responsable Interrégional présent le jour du classement.

La CNBMX fait ensuite un état des pistes BMX à classer pour la saison 2016. La désignation du responsable de classement et du référent l'accompagnant est faite pour chacune des épreuves.

8. Formation RT1 & RT2/RC2

Après étude, la formation de Référent Technique 1 va pouvoir être mise en place à l'école de Travaux Publics d'Egletons. Pour les candidats référencés par le responsable des équipements sportif de la FFC, Guillaume SCHWAB, la FFC prendra en charge, le coût de la formation et l'hébergement. Le déplacement et les repas seront alors à la charge de chaque candidat. La formation sera d'une durée de 3 à 4 jours, les dates restants à confirmer selon les possibilités de l'école d'Egletons.

Comme prévu, une formation par moitié de France RT2 et RC2 sera également mise en place en 2016. Il est rappelé que les actuels « référents régionaux »

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 21 et 22 août 2015 (Montigny le Bretonneux)

doivent participer à cette formation et être reçus au minimum comme RC2 pour pouvoir continuer à classer les pistes de BMX.

La formation « Est » se déroulera le samedi 30 janvier à Lempdes et la formation « Ouest » se déroulera le samedi 16 février à Tours.

Pour cette formation, les appels à candidatures vont être lancés par Guillaume SCHWAB prochainement.

9. Réunion sécurité

Jacques PERRAGUIN fait un retour sur la réunion sécurité auquel il a participé. Cette réunion avait pour but de faire le point sur les épreuves cyclistes en général. Chaque discipline avait un représentant pouvant préciser les particularités rencontrées sur les épreuves.

D'autres réunions vont suivre, le but étant de clarifier certains points, notamment avec le statut des médecins présents sur les épreuves conformément à la prise en charge de l'assurance Fédérale.

10. Dérogations

Les dérogations concernant les niveaux « national » ou « Elite », elles seront donc traitées par Julien SASTRE à son retour de la Coupe de Monde en Argentine.

11. Montées-Descentes et quotas

Les membres présents discutent des montées-descentes pour la saison prochaine. Le document similaire à celui de cette année a été réalisé par Patrick MORA dans sa grande majorité. Il pourra être présenté et validé lors de la prochaine CNBMX pour diffusion.

Au-delà des montées-descentes, Jacques PERRAGUIN pose la question de la pertinence des quotas mis en place dans chaque zone Interrégionale pour la sélection au Challenge National/Championnats de France et au TFBMX.

L'exemple est pris sur la zone ayant le plus de participants mais qui n'a pas forcément le plus de pilotes qualifiés conformément aux quotas. Il est rappelé que les quotas sont définis suivant le nombre total de pilotes de chaque zone dans la LRP n-1. Le but étant de mettre en exergue la valeur sportive d'une zone.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 21 et 22 août 2015 (Montigny le Bretonneux)

Les membres rediscutent du mode de calcul des quotas afin de tendre encore plus vers l'équité sportive entre les zones. Il ne peut pas seulement être pris en compte le nombre de participants aux épreuves du Challenge France d'une zone puisque cela ne révèle pas le niveau sportif de celle-ci.

Une proposition est faite afin de garder le mode de calcul actuel sur lequel un coefficient relatif au nombre de participant au Challenge France de l'année n-1 pourrait être appliqué. Les membres proposent de statuer après une étude des différentes solutions présentées.

12. Stage Féminin de la Toussaint

Les stages BMX féminins de la Toussaint vont se dérouler aux dates suivantes :

24 et 25 Octobre :

- Bolbec (NOR)
- Canéjan (AQU)
- Cavaillon (PRO)

31 octobre et 1^{er} novembre :

- Champey (FRC)

Fin de la réunion samedi 12h10